Manuscrit 88 (MNN 75.149.298.77) Lettre de Claude Niépce à Nicéphore Niépce 11 mai 1821

Hammersmith le 11 Mai 1821

Mon cher Ami

je vois avec la plus vive satisfaction, d'aprés ta chere léttre/ du 3¹ que vous avez actuellement lespoir de terminer promptement/ l'opération financiere qui vous occupe l'un et l'autre depuis si/ longtems, et d'une maniere aussi fatiguante sous tous les/ rapports; jespere comme vous mes chers amis que vous en serez bientôt quittes, pour votre tranquilité et la mienne propre, car/ il faut convenir que jusqu'à ce moment là, notre position n'est/ point tranquilisante, et i'apprendrais avec grand plaisir, que vous/ puissiez avoir acquis la certitude, d'un repos parfait à cet égard./ je suis bien reconnaissant de ceque tu veux bien me dire d'obligeant/ à ce sujet tant de ta part que de celle de ma chère sœur²; mon/ plus grand bonheur est bien sûrement d'avoir l'espoir, de voir mes/ faibles efforts, contribuer à améliorer. notre sort, et ce desir est pour/moi un motif tel:spin-suffisant de les voir réalisés promptement ; je suis charmé/ que Ternant³ d'aprés ceque tu as bien voulu lui dire mon/ cher ami davantageux au sujet de lobjet qui m'occupe⁴, en/ ait conçu une idée aussi favorable ; je crois ainsi que toi/ et lui qu'il en pourrait resulter, un très grand avantage pour/ la Marine, et ce serait surement une des plus utiles applications/ qu'on pourrait faire de ce principe moteur ; quoiqu'il/ puisse s'étendre bien audelà, ainsi que nous l'avons prévus :/ avant que d'entreprendre nos recherches à cet égard ; jespere que/ l'experience en démontrera tous les avantages ; je suis toujours/ fort content de louvrier que joccupe, à sa lenteur prés ; je le/ presse autant que je puis ; mais il n'en va guère plus vite/ [mais] il faut

prendre patience ; l'essentiel est que l'ouvrage soit//

bien conditionné, et Dieu merci jusqu'à présent cequi est/ fait l'est; cequi me donne grand espoir que l'appareil repondra/ parfaitement à leffet qu'il doit produire.— je suis bien sensible/ au souvenir du cher cousin de Curley⁵ et de sa chere moitié/ et je les felicite de tout mon cœur du nouveau poste que vient/ d'obtenir M^r le Comte de Belisle⁶; il est aussi honorable qu'il/ est avantageux pour la fortune, et c'est comme tu le dis fort/ bien mon cher Ami un grand relief pour la famille, et lespoir/ d'une grande recommandation⁷: et dont nous pourrions profiter/

² Agnès Niépce, femme de Nicéphore et belle-sœur de Claude.

¹ Document inconnu.

³ Philibert Jean du Bard de Ternant (1753-1833) était un cousin issu de germain de Nicéphore et Claude Niépce. Il était également le frère aîné d'Alexandre du Bard de Curley qui entretint avec Nicéphore une correspondance aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

⁴ Le mouvement perpétuel (cf. Lettre du 23 novembre 1819, MNN).

⁵ Alexandre du Bard de Curley (1766-1849) était un cousin issu de germain des frères Niépce mais également un de leurs créanciers. Nicéphore entretint avec lui une intéressante correspondance dont la majeure partie – inédite – est aujourd'hui conservée à la Bibliothèque nationale de France.

⁶ Comte de Belle-Isle, Jean Grégoire Mirlaud de Neuville était le beau-frère de la femme d'Alexandre du Bard de Curley. Maréchal de camp, il fut nommé Gouverneur de Toulon en 1816 puis Gouverneur des pages de Charles X en 1821 (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 26 février 1821, BNF). Voir également : Jules du Bard de Curley, Notice généalogique – Du Bard de Chasan, Ternant et Curley, Chalon-sur-Saône, 1898, p.41.

⁷ En effet, Alexandre du Bard de Curley avait semble-t-il proposé à Nicéphore de faire connaître l'invention de Claude (la machine du mouvement perpétuel) à des personnalités haut placées par l'intermédiaire du Comte de Belle-Isle : « d'après votre

bien avantageusement lorsque nous serons dans le cas de produire/ l'objet dont nous nous occupons l'un et l'autre car j'espere mon/ cher ami que tes interessantes recherches seront aussi couronnées/ de tous les succés que tu dois en attendre et pour les quelles je/ fais les vœux les plus ardens ; je regrette bien que les circonstances/ te contrarient toujours et semblent te disputer le fruit de tes/ ingénieux et infatigables travaux. je vois avec grand plaisir que/ de nouvelles données te laissent appercevoir un moyen de vaincre/ les difficultés qui te restent à surmonter⁸. Combien je desire que/ tu sois assez heureux pour y parvenir! je suis infiniment sensible/ au nouveau témoignage des sentimens tendres et affectueux de/ ton cher fils à mon egard, et je suis charmé qu'il ait reconnù/ dans ce que j'avais le plaisir de t'adresser pour lui ; que son propre/ bonheur et son entière satisfaction seront toujours le premier [de]/ tous les vœux que je forme pour lui et pour ses chers parents, je/ suis charmé qu'il ait lespoir de voir sa nouvelle bassecour se/ propager, et vraisemblablement sa meute à la quelle je fais/ beaucoup de caresses sans oublier ses precurseurs Pyrame et Tenore./ Le désir que l'avais de ne pas remettre à un autre courier le/ plaisir de mentretenir avec toi ; quoique j'aie été occupé plus longt<ens>//

que je ne leusse voulu, me prive de mentretenir aujourd'hui/ aussi longtems que je le désirerais, mais je men dédommagerai/ dans ma premiere réponse ; je ne veux cependant pas terminer/ celle-ci sans avoir le plaisir de te réitérer mes

sincères/ remercimens pour la peine que tu as bien voulù prendre/ relativement à la somme que M.M. Coste⁹ m'ont fait/ parvenir ; j'espere quils auront eu la complaisance de faire/ mention à M.M. leurs correspondants de Paris et de Londres/ de lobservation que je te priais mon cher ami de leur faire/ à mon égard, au reste ce sera je lespere pour la nouv[elle]/ lettre de credit qu'ils leur adresseront. Adieu mon cher a[mi]/ je termine ici ma lettre bien à regret, en tembrassant ainsi/ que ma chère sœur, et mon cher neveu, aussi tendrement/ que je vous aime, c'est à dire de tout mon cœur/

Mes respects et complimens à toutes les personnes de notre/ connaissance et le bonjour à tous nos gens./

France À Monsieur,/ Monsieur Niepce/ Ruë de l'Oratoire/ À Chalon S. Saône/ France/ Single/

<Cachets postaux> **ANGLETERRE** W.O. HammerTh - 2 py. P. Paid

recommandation spéciale, nous compterions beaucoup, cher Cousin, sur la bienveillante intervention de Monsieur votre parent, relativement à la Découverte de mon frère. nous vous savons donc bien bon gré de cette heureuse idée, et nous vous en faisons mille empressés remerciemens » (cf. Lettre de Nicéphore à Alexandre du Bard de Curley, 26 février 1821, BNF). ⁸ Ces « difficultés » résidant principalement dans le fixage des images obtenues afin de les rendre permanentes (cf. Lettre du

²⁴ avril 1821, MNN).

⁹ Les Coste (« père et fils » puis « frères ») faisaient partie des principaux créanciers des Niépce. Leur nom apparaît pour la première fois en 1819 (cf. Lettre de Claude à Nicéphore du 10 septembre 1819, MNN) et pour la dernière fois fin 1829 (cf. note manuscrite de Nicéphore datée du 21 décembre 1829 sur une lettre de Daguerre du 9 de ce même mois, ASR). Antoine Coste, maire de Chalon-sur-Saône de 1819 à 1821, avait quatre fils : Ferdinand, Théodore (banquier à Chalon), Jules et Pierre-Léon. Voir à ce sujet : PJ p.311.

7 o'Clock Night – 11+MY 1821 – TWO PENNY P PAID Paid / 2 F – 276 – 21 G.P.P.

<De la main de Nicéphore Niépce> . Répondu le 20 mai/ .1821¹⁰./

¹⁰ Document inconnu.